

Mounana : la quête d'une activité économique significative post-uranium, 2004-2012

Robert Edgard NDONG
Chargé de recherche,
IRSH/CÉNAREST (Gabon)
edgardndong@yahoo.fr

Introduction

De 1961 à 1999, la vie économique de Mounana est rythmée par l'exploitation de l'uranium, sous contrôle de la Compagnie des Mines d'Uranium de Franceville (COMUF). Poussive en 1961-1974, l'exploitation de l'uranium connaît une prospérité en 1975-1986 puis décline en 1987-1999 (R. E. Ndong, 2009, p. 118-119). Le déclin de la COMUF, conséquence de la combinaison de causes exogènes et endogènes, est synonyme de sa fermeture. Déjà repoussée en 1993, la fermeture de la COMUF est officiellement annoncée le 12 décembre 1996.

Depuis une décennie, la COMUF fait face à une conjoncture défavorable caractérisée par un environnement incertain et un marché de l'uranium qui reste perturbé par une concurrence exacerbée. Ce contexte concurrentiel a d'ailleurs contraint certains producteurs à prix de revient élevé et à faibles réserves à fermer leurs mines. La COMUF, en raison de ses coûts de production très élevés était elle aussi citée parmi les entreprises condamnées à fermer. [...] Les réserves économiques de la Compagnie arrivent malheureusement à épuisement. Et les différents sondages menés pour découvrir d'autres gisements n'ont hélas pas donné de résultats satisfaisants¹.

Par ces mots d'une note datée de 1996, Jacques Giscard d'Estaing, président du conseil d'administration de la COMUF, explique et annonce la fermeture des mines. Assurément, la combinaison pertes financières découlant de la crise du marché de l'uranium et épuisement des réserves d'uranium met un terme au statut de « temple de l'uranium² » de Mounana. Dès lors, se pose inévitablement la question de l'avenir économique de la ville de Mounana demeurée mono-industrielle pendant trente-huit années.

Au regard de la réalité qui se profile, à savoir le retrait de la COMUF du tissu économique de Mounana, commencent à germer des réflexions sur la reconversion économique de la ville. De 1996 à 2003, une première tentative de reconversion consiste en des initiatives économiques publiques³ et privées⁴ d'envergure. Celles-ci sont infructueuses. Malgré l'échec, une deuxième tentative a lieu entre 2004 et 2012. Mais, quelles sont les activités économiques de la deuxième tentative de reconversion post-uranium de Mounana ?

L'objectif de l'étude est d'inventorier les activités de la tentative de reconversion économique de Mounana après le retrait définitif de la COMUF, intervenu au terme du réaménagement des sites miniers. Pour ce faire, l'étude se nourrit d'une documentation primaire et secondaire. Elle comporte deux points : d'une part, les activités dans les services, marquées par l'affaiblissement de la société de développement touristique de Mounana (SDTM) et l'établissement de deux auberges et, d'autre part, les activités dans la foresterie, manifestées par la présence de la société de sciage de Moanda (SSMO).

1. Les activités dans les services : le recul de la SDTM et l'établissement de deux auberges

La SDTM, créée en 1997, est le seul projet témoin des deux premières tentatives de reconversion économique de Mounana (1996-2003/2004-2012). Spécialisée dans l'hôtellerie-tourisme-restauration-hébergement-loisirs, elle poursuit trois objectifs centraux : créer une structure hôtelière digne de ce nom à Mounana ; diversifier le tissu économique local et développer le tourisme comme activité de relance (J. C. Mvouna, 2007, p. 47).

À ses débuts en 1998, l'entreprise a un budget de fonctionnement de 30 millions de francs CFA et des revenus annuels de 10 millions de francs CFA. Elle emploie une quarantaine de personnes, dont l'âge oscille entre 20 et 45 ans. Elle distribue des revenus mensuels moyens d'environ 100 000 francs CFA. Relativement dynamique, ce début d'activité s'essouffle toutefois en 2000, après la cessation définitive des activités de la COMUF. En effet, « elle [la SDTM] est en proie à d'énormes difficultés, tant au niveau des structures que des recettes. Cela se justifie par le fait que c'étaient les cadres et les agents de maîtrise de la COMUF et des entreprises sous-traitantes qui constituaient la plus grande part de sa clientèle. » (J. C. Mvouna, 2007, p. 49). Depuis lors, ses recettes n'excèdent pas 3 millions de francs CFA. Pour continuer d'exister, la SDTM opère, en 2003, une restructuration. Conséquence, le nombre d'employés est divisé par 2,5 : il passe de 38 en 2000 à 15 en 2007. Les revenus distribués, eux, passent de 100 000 francs CFA à 50 000 francs CFA, soit une diminution de moitié.

Très petite entreprise, la SDTM n'a qu'un impact économique négligeable à Mounana ainsi que le souligne Jean Caristel Mvouna (2007, p. 56) :

Elle achète des produits agricoles aux locaux (coût annuel : 350 000 francs CFA), a recours aux techniciens locaux de maintenance et dépannage électrique, froid, machines à laver, débroussailleuses...) qui bénéficient alors de près de 600 000 francs CFA (coûts annuels d'entretien du matériel), emploie la main-d'œuvre non permanente pour le nettoyage des hautes herbes et l'entretien des espaces verts. Cette main-d'œuvre profite des revenus alloués par la SDTM à ce chapitre (2 000 000 francs CFA). [...]

1. COMUF, Note d'information de Jacques Giscard d'Estaing, Président du conseil d'administration, Mounana, le 12 mai 1997.

2. COMUF, COMUF Panorama, n° 43, 1988, p. 23.

3. Il s'agit notamment de l'hévéaculture, développée par la société publique HEVEGAB.

4. Il s'agit de la reconversion des activités de la société Carrières de Mounana (CARMO), la sidérurgie du Gabon (SIDERGA).

Outre la SDTM, deux auberges voient le jour en 2004-2005 : Livuku et Mounana. Respectivement situées à la cité des cadres et à la cité Rénovation, naguère réservées aux cadres et aux agents de maîtrise de la COMUF, ces structures d'hébergement totalisent, ensemble, dix chambres. Comme la SDTM, leur impact sur la ville est négligeable. Elles enregistrent de modestes bénéfices mensuels qui oscillent entre 50 000 et 90 000 francs CFA. Elles emploient neuf personnes, dont quatre pour l'auberge Mounana et cinq pour le Livuku. Les revenus mensuels distribués, quant à eux, varient entre 30 000 et 40 000 francs CFA (J. C. Mvouna, 2007, p. 56).

2. Les activités dans la foresterie : la SSMO

Créée en 2006, la SSMO est spécialisée dans l'exploitation forestière, le déroulage, le tranchage et la fabrication de contre-plaqué et de plaquages. Pour sa première année complète d'activité, en 2007, ses productions mensuelles sont de 2500 m³ pour le plaquage et de 300 m³ pour le contre-plaqué. Son chiffre d'affaires des trois premiers exercices n'est pas négligeable : elle enregistre 3 milliards de francs CFA en 2007, 2 milliards de francs CFA en 2008 et 2 milliards de francs CFA en 2009. Entre 2007 et 2010, l'entreprise fonctionne avec 200 employés, dont 170 en poste pour l'usine et 30 pour l'exploitation forestière. Sa masse salariale annuelle est de 360 millions de francs CFA⁵.

Prometteur, le début d'activité de la SSMO fait renaître l'espoir d'une reconversion qu'a fait planer le projet BTIG (R. E. Ndong, 2009, p. 300-301), arrêté pour des raisons extraéconomiques. Après celui de la BTIG, il porte à croire que l'activité liée au bois est la plus prometteuse dans le processus de reconversion de l'ancienne ville minière. Là également, l'espoir est bref, car en 2012, cinq ans seulement après ses débuts, la SSMO cesse ses activités à Mounana. Les raisons de cette fermeture se trouvent dans la mauvaise passe que traverse le secteur forêt-bois, après la décision gouvernementale de 2010 d'interdire l'exportation des grumes :

L'interdiction d'exporter les grumes, entrée en vigueur au cours de l'année 2010, a restructuré la profession, avec l'arrivée de nouveaux opérateurs économiques (chinois en majorité, indiens aussi depuis peu), à faible capacité d'investissement. Cette décision a contribué à accentuer la fragilisation des entreprises déjà installées, suite à la crise financière internationale des subprimes. Les capacités financières actuelles des entreprises, marquées par une trésorerie dégradée et un recours massif à l'emprunt, permettent difficilement de procéder à des projets industriels ambitieux d'investissements importants, dont la filière a besoin au Gabon. Cette situation est d'autant plus problématique qu'elle s'inscrit dans un cli-

mat des affaires au Gabon peu favorable, notamment avec des banques locales réticentes/refusant d'investir dans ce secteur d'activité⁶.

Conclusion

À partir de 2004, Mounana évolue désormais sans la COMUF qui s'est totalement retirée à la fin du réaménagement des sites miniers ; opération effectuée de 1997 à 2003. Malgré tout, les initiatives économiques se poursuivent. Elles s'articulent principalement autour des services et de la foresterie. À côté des micro-initiatives péniblement fonctionnelles, un projet est indéniablement majeur : celui de la SSMO. Il se présente comme un embryon de reconversion économique de l'ancienne ville minière. Mais les espoirs de reconversion qu'il fait naître ne durent que cinq années. Jusqu'en 2012, Mounana reste donc à la recherche d'une activité économique significative pour prendre le relais de l'exploitation de l'uranium.

Si l'expérience des anciens bassins miniers européens, entre autres, français et allemands (J-F. Eck et al., 2006), porte à croire que le processus de reconversion est un travail de longue haleine, force est de souligner que, pour optimiser sa réussite, il s'accompagne de la mise en œuvre de politiques de reconversion économique. Tel n'est pas le cas de Mounana. D'où, la question suivante : en l'absence des politiques publiques, Mounana parviendra-t-elle à trouver, une ou des activités économique(s) significative(s) ? En tant qu'historien, l'on ne saurait s'aventurer dans la prospective.

Sources et bibliographie

Sources écrites

BANQUE MONDIALE, Impact de la mesure d'interdiction des grumes sur la forêt, l'industrie du bois et l'économie, Rapport final, le 18 août 2016.

COMUF, COMUF Panorama, n° 43, 1988.

COMUF, Note d'information de Jacques Giscard d'Estaing, Président du conseil d'administration, Mounana, le 12 mai 1997.

MINISTÈRE DES EAUX ET FORETS, Fiche technique SSMO, 2010,

Bibliographie

ECK Jean-François et al. (dir.), 2006, «La reconversion des bassins charbonniers. Une comparaison interrégionale entre la Ruhr et la Nord/Pas de Calais», *Revue du Nord*, hors-série, n°21, 487 p.

MVOUNA Jean Caristel, 2007, *Mounana et le processus de reconversion : enjeux et perspectives*, Libreville, Université Omar Bongo, Mémoire de Maîtrise en Géographie.

6. Banque mondiale, Impact de la mesure d'interdiction des grumes sur la forêt, l'industrie du bois et l'économie, Rapport final, le 18 août 2016, p. 15.

5. Ministère des Eaux et forêts, Fiche technique SSMO, 2010, p. 1.

NDONG Robert Edgard, 2009, *Les multinationales extractives au Gabon : Le cas de la Compagnie des mines d'uranium de Franceville, 1961-2003*, Lyon, Université Lumière-Lyon 2, Thèse de doctorat d'Histoire,